

Paris, le 18 mars 2014

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

CPU/JLS/DE/2014.66

Monsieur le Président de la République,

La Conférence des présidents d'université (CPU) rassemble l'ensemble des dirigeants des 75 universités de notre pays, ainsi que ceux des universités de technologie, des écoles normales supérieures, de l'École Polytechnique, des instituts nationaux polytechniques, de plusieurs grands établissements, des écoles françaises à l'étranger et des communautés d'universités et d'établissements créées par la loi ESR du 22 juillet 2013.

Les responsables d'établissement que nous rassemblons sont des enseignants-chercheurs, élus par les membres de leur communauté : enseignants-chercheurs, personnels administratifs et étudiants de leur établissement respectif. A ce titre, ils incarnent et portent les différentes missions confiées aux universités par notre Nation, pour son avenir : la formation tout au long de la vie, la recherche, l'innovation, l'insertion professionnelle des étudiants ainsi que le rayonnement scientifique et culturel de la France par leurs nombreux liens hors de nos frontières. Ils représentent une communauté de 200 000 personnels et 1,5 million d'étudiants, qui deviendront pour la plupart les futurs cadres de notre pays.

Ces aspirations permettent aux universités françaises, grâce aux liens qu'elles cultivent avec les milieux socio économiques et les organismes de recherche, de produire un enseignement et une recherche de qualité internationalement reconnue, comme en témoignent le nombre d'étudiants étrangers accueillis, les récents prix Nobel ou médailles Fields accordés à des chercheurs de nos établissements, ou encore la présence de nos établissements dans les classements internationaux.

L'Université, au cœur de toutes ces réussites, est fondée sur des liens intrinsèques entre formation et recherche, elle est le modèle d'établissements privilégié dans tous les pays du monde. Ces deux activités qui se nourrissent l'une de l'autre permettent d'appréhender dans toute sa cohérence la connaissance, sa découverte et sa transmission.

Nous considérons qu'il est important aujourd'hui de réaffirmer fortement ce message. Il est en effet essentiel pour nos universités de préserver et de conforter ce langage commun par un ministère qui rassemble l'enseignement supérieur et la recherche. Depuis maintenant sept ans, il existe un ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, aux côtés de l'enseignement primaire et secondaire dont les problématiques et enjeux sont certes complémentaires mais également différents des nôtres. L'expérience de ces sept années a montré que c'était un atout réel pour nos universités. Aux côtés de l'Éducation nationale qui remplit un rôle indispensable et essentiel de transmission des connaissances de base pour tout citoyen, l'enseignement supérieur, parce qu'il



L'université est une chance. Saisissons-la

est adossé à la recherche, ouvre de nouveaux champs de la connaissance, et permet l'innovation, le transfert de technologies, dans l'intérêt de nos laboratoires et de nos entreprises. Il contribue ainsi au rayonnement international et à l'attractivité de notre pays et assure, grâce aux liens tissés entre universités et lycées, une orientation de qualité, gage d'une insertion professionnelle future réussie.

Cette volonté de ne pas dissocier la gouvernance de l'enseignement supérieur de celle de la recherche a d'ailleurs été réitérée par le législateur qui, dans la loi du 22 juillet dernier, qu'a portée Madame Geneviève Fioraso, a précisé, dans son article 17, que « la stratégie nationale de l'enseignement supérieur [...] et la stratégie nationale de recherche [...] sont présentées sous la forme d'un livre blanc de l'enseignement supérieur et de la recherche par le Gouvernement au Parlement tous les cinq ans ».

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous saurez porter à cette préoccupation, partagée au sein de la communauté universitaire, et, me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération,

Jean-Loup Salzmann
Président de la CPU

Très respectueusement